

Paris, le 27 mars 2017

La CSMF soutient la population et les médecins de Guyane

Depuis plusieurs jours, la Guyane est paralysée par un mouvement social de grande ampleur. La population locale dénonce les problèmes économiques, d'insécurité et d'accès aux soins qui plombent le territoire.

La CSMF apporte un soutien plein et entier à ce mouvement social, notamment aux revendications légitimes de la population en matière de santé.

Conjointement à son antenne locale, la CSMF dénonce un maillage insuffisant en termes de soins sur l'ensemble du département, comme en témoigne le maintien difficile d'une seule clinique privée à Cayenne, contre trois en 2000, associé à des problèmes majeurs au centre hospitalier de Cayenne. Cette situation dramatique résulte d'une succession de mauvaises décisions politiques de la part des autorités sanitaires, qui ont fermé des établissements de soins alors même que la population continue d'augmenter.

Pour la CSMF, il est impératif d'élargir l'offre de soins, qu'elle soit de nature publique ou privée, pour répondre aux besoins et aux spécificités de la population guyanaise.

La CSMF demande que des mesures de sécurisation de l'exercice des médecins libéraux et plus largement pour tous les professionnels de santé soient prises, sous peine de voir la situation se dégrader encore, au vu des violences commises à l'encontre des professionnels de santé libéraux.

Alors qu'en Guyane, les manifestants n'hésitent pas à prendre leurs responsabilités en permettant aux patients et aux professionnels de santé de passer les barrages, il est essentiel que le gouvernement ne déserte pas devant les siennes.

Devant la gravité de la situation, la CSMF exhorte le gouvernement à se saisir urgemment de ce dossier et restera vigilante quant aux réponses apportées en matière de problèmes d'accès aux soins et d'insécurité en Guyane.

Dr Jean-Paul Ortiz - Président



Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales. Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et l'UMESPE-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.